



Biesheim LE MAG

SOMMAIRE

- 2 - Édito
- 3 - Actualité
- 4 - Portrait
- 5 - Jeunesse
- 6 - Culture
- 7 - Biesheim autrefois
- 8 - Dossier
- 10 - Cadre de vie
- 12 - Associations
- 14 - Action sociale
- 15 - Grands anniversaires
et Etat-civil

N° 24 - Automne 2021

biesheim.fr

ÉDITO



Chères
Biesheimoises
et Chers
Biesheimois,

Septembre,
synonyme
de rentrée ...
Rentrée scolaire
pour les petits
Biesheimois et les
enseignants qui
pour la deuxième

année consécutive est placée sous le signe de contraintes que fait peser sur nous tous la crise sanitaire.

Rentrée sportive et culturelle aussi pour les associations locales qui doivent s'adapter pour mieux rebondir.

Bon courage à tous !

Septembre 2021 est malheureusement marqué par l'annonce brutale de la suppression de 280 postes (sur 350) chez MARS-WRIGLEY. Triste nouvelle pour notre usine emblématique implantée depuis plus de 50 ans à Biesheim. Ma première pensée va bien évidemment vers les salariés et leurs familles qui sont touchés. Soyez assurés de tout le soutien de la municipalité dans les démarches à venir.

C'est sans conteste un coup dur pour l'emploi sur Biesheim et tout le territoire déjà fragilisé par la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim l'an passé. Nous mettrons tout en œuvre aux côtés de tous les acteurs économiques pour trouver une solution de restructuration et de réindustrialisation du site.

Un désastre en plus de l'épidémie qui demeure et ce virus avec lequel il nous faut continuer de « composer ». Certes, la vaccination poursuit sa progression et c'est une bonne chose. Néanmoins, en l'état actuel de la situation, le respect des mesures que nous connaissons aujourd'hui par cœur demeure le meilleur garant de notre sécurité.

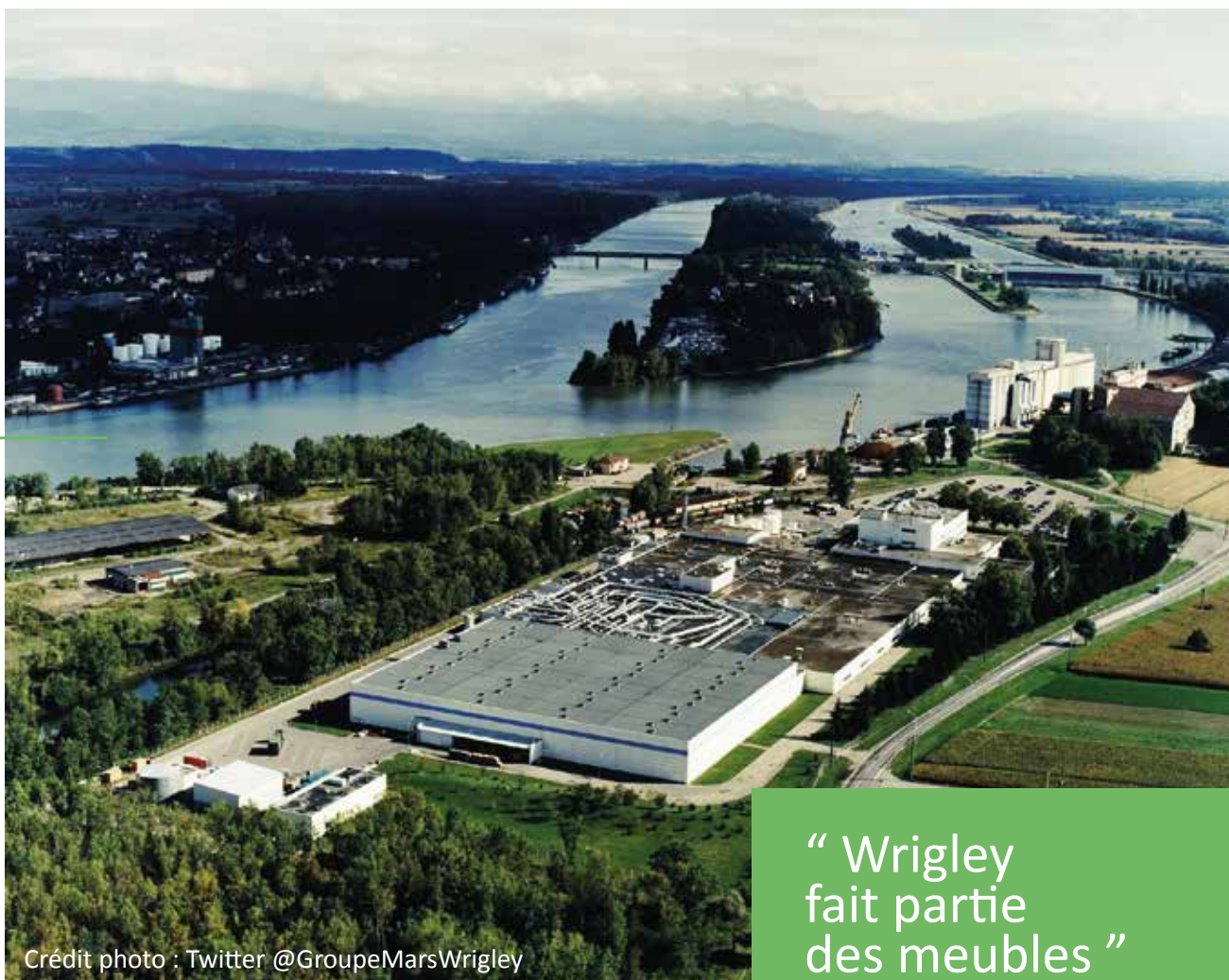
Face au Covid-19, restons vigilants, optimistes, solidaires ; et gardons espoir de jours meilleurs très bientôt.

Bien à vous.

Gérard HUG
Maire de Biesheim
Président de la Communauté
de Communes Pays Rhin Brisach

ACTUALITÉ

SUPPRESSIONS DE POSTES CHEZ MARS WRIGLEY : LA COMMUNE SOUTIENT LES SALARIÉS



Crédit photo : Twitter @GroupeMarsWrigley

“ Wrigley fait partie des meubles ”

Wrigley France à Biesheim, produit des chewing-gums des marques Freedent, Airwaves et E'xtra et est leader mondial sur ce marché de la gomme à mâcher. Wrigley appartient au groupe américain Mars.

Employant 1750 collaborateurs, Mars Wrigley compte 4 usines en Alsace : Mars à Haguenau (M&M's), Glaces à Steinbourg, Mars Petfood à Ernolsheim-sur-Bruche (aliments pour chiens et chats) et bien entendu, chewing-gums à Biesheim.

L'annonce de la suppression de 280 postes a eu lieu lundi

6 septembre 2021 et la commune déplore cette décision brutale et inattendue par son ampleur.

La municipalité de Biesheim mettra tout en oeuvre pour accompagner l'ensemble des salariés et bien sûr, dans un second temps, la requalification du site.

Ce projet aurait pour conséquences : le maintien de 69 postes pour assurer l'activité de production de gomme base et la suppression de 280 postes, dont 5 postes vacants ; aucun départ contraint ne devrait intervenir avant septembre 2022.

Gérard HUG s'est exprimé suite à l'annonce, des suppressions qu'il considère comme dramatiques pour le territoire :

« Mes pensées vont d'abord aux 280 salariés qui vont être licenciés et leurs familles. Je souhaite qu'ils soient accompagnés au mieux par le groupe Mars pour limiter la casse sociale. L'aspect humain est important et nous travaillons déjà avec la Région Grand-Est, la CEA et l'Etat sur la réindustrialisation du site, pour trouver des solutions. »



SAPEUR-POMPIER UN JOUR, SAPEUR-POMPIER TOUJOURS

Il porte avec fierté le bleu et le rouge depuis l'âge de 11 ans. Cyril Dominguez n'est alors qu'un jeune collégien Bieshoimois lorsqu'il décide d'intégrer le groupe des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la commune. *« Mes meilleurs souvenirs en tant que JSP sont les événements sportifs, les rassemblements en caserne. Les fameux lundi soir où l'on se retrouvait après le sport pour manger tous ensemble ».*

En 2010 il s'engage en tant que Sapeur-Pompier volontaire. Rapidement, il prend un double engagement au centre de secours de Neuf-Brisach. Une activité qu'il doit faire coïncider avec ses études au lycée. Baccalauréat et BTS en poche, Cyril entre dans la vie active. Afin de s'investir pleinement dans sa profession, il décide de stopper son activité de Sapeur-Pompier sans savoir à ce moment, que la passion le rattraperait...

« Au bout de trois ans en bureau d'études, ma passion pour le métier de Sapeur-Pompier était toujours présente. J'ai donné ma démission et je suis allé m'inscrire dans un CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) afin d'entamer les démarches pour devenir Sapeur-Pompier de Paris ».

Après des tests à Nancy, puis à Paris, qu'il réussira avec succès, il signe son contrat militaire : *« J'ai signé mon contrat un matin à 8h et je suis monté dans le train direction Paris en vue de mon affectation au Fort de Villeneuve-Saint-Georges pour y faire ma formation. A notre arrivée, soit nous choisissons la remise pour devenir conducteurs d'engins, soit nous allons à l'avancement pour devenir Caporal. J'ai choisi l'avancement ».*

Aujourd'hui, Cyril se prépare pour accéder à la formation de Caporal-chef et prouve, à travers ce reportage, que tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais. C'est avec beaucoup de fierté que nous lui souhaitons une carrière longue et heureuse au service des autres.



ECO-RACING : DES JEUNES ET UN PROJET ÉCOLO !

La commune était partenaire du projet Eco-racing pour le concours « Course en cours » initié par six lycéens scolarisés au lycée Blaise-Pascal de Colmar, dont Alexis KIMMISCH de Biesheim. Le but était d'imaginer et concevoir un prototype de voiture miniature, ainsi qu'un stand, le tout avec une portée écologique.

Recherche de partenaires locaux, récolte de fonds, réalisation, modélisation 3D, ... les six membres se sont répartis les actions à réaliser, dans le but de concourir au niveau départemental et national.

Ainsi, la ville de Biesheim a été sollicitée par ces jeunes, qui ont pleinement contribué à l'aboutissement du projet. La commune est fière d'avoir été leur partenaire privilégié et leur souhaite de réussir dans la suite de leurs études et projets.



L'équipe Eco-racing

JEUNESSE C'EST LA RENTRÉE !



Véronique RUIZ



Françoise FLESCHE

C'est la rentrée dans les écoles biesheimois. Il est temps pour les enseignants et élèves de découvrir les travaux de rénovation et d'entretien entrepris durant l'été (voir notre dossier en page centrale).

La directrice de l'école maternelle Véronique RUIZ a quitté Biesheim pour un poste à Colmar, elle laisse sa place à Françoise FLESCHE, enseignante de la classe des petits / moyens.

A l'école élémentaire, pas de changement majeur. Barbara SCHAEFFER est toujours en charge de la direction, avec des effectifs qui se maintiennent.

La ville de Biesheim souhaite à tous les enfants, enseignants et personnel encadrant, une bonne année scolaire 2021 / 2022.

CME : CLAP DE FIN POUR CE MANDAT

Dernier temps fort pour le conseil municipal des enfants, le 1er septembre. Les 11 élus juniors ont profité de la douceur de la rentrée pour partager une promenade en barque et faire le bilan de ces deux années de mandat, marquées notamment par la crise sanitaire.

Tous les enfants sont satisfaits de leur expérience citoyenne ; nous noterons de nombreuses actions réalisées à leur initiative : l'implantation de panneaux de sécurité routière aux abords des écoles, l'installation de nichoirs le long des berges du Giessen, la création d'un « p'tit mag » pour informer leurs camarades, ou encore l'organisation d'un rallye pour la nature en partenariat avec l'association des parents d'élèves.

La commission jeunesse donne rendez-vous à tous les candidats de CM1 et CM2 pour les prochaines élections qui se dérouleront en novembre.



Le CME à l'embarcadère

CULTURE

UN ÉTÉ, DES ACTIONS CULTURELLES À LA MÉDIATHÈQUE

● En juillet dernier, la médiathèque a organisé en partenariat avec le musée gallo-romain et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), un stage créatif. La structure a accueilli Anne Mahler, illustratrice d'albums pour la jeunesse et habitante du territoire.

Durant la semaine de stage, la vingtaine d'enfants a d'abord bénéficié d'une visite guidée du musée gallo-romain, pour ensuite créer, grâce aux conseils d'Anne Mahler, un carnet de bord relatant leurs découvertes. Lors de la remise officielle des carnets, les enfants ont pu jouer au guide en invitant leurs parents à visiter le musée.

La médiathèque remercie Anne Mahler pour cette belle aventure, les enfants pour leur imagination débordante et le musée pour son étroite collaboration.

● Du 20 au 31 juillet 2021 ont eu lieu les « lectures partagées » sous le soleil : inscrite dans le mouvement national « PARTIR EN LIVRES » impulsé par le ministère de la culture depuis plusieurs années et en partenariat étroit avec LIRE ET FAIRE LIRE, la médiathèque a proposé un temps de lecture estivale.

● A partir du 22 octobre : exposition sur le chamois et son environnement par Eric BABILON, dans le cadre du mois du film documentaire. Entrée libre dans les conditions de protocole sanitaire en vigueur.

Des séances de ciné club seront aussi organisées, le mercredi 17 novembre à 10h pour les enfants et le vendredi 19 novembre à 19h pour les adultes, sur inscription au 03 89 72 01 55.

Le programme des actions culturelles de l'automne est disponible dans ce numéro du MAG.



Les enfants et leurs familles lors de la remise officielle des carnets

AFFLUENCE AU MUSÉE GALLO-ROMAIN POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le public a particulièrement été au rendez-vous cette année lors des journées européennes du patrimoine. En effet, en plus de la conférence sur le thème de « la nécropole de Koenigshoffen » (voir photo ci-contre), le musée avait ouvert ses portes gratuitement tout le week-end. Ce sont au total près de 200 personnes qui se sont déplacées pour découvrir la collection permanente dont la pièce maîtresse « l'intaille » qui représente l'empereur Commode en général victorieux, terrassant un roi barbare.

Pour visiter le musée, un seul réflexe : biesheim.fr rubrique culture et loisirs.



La conférence menée par Mathias HIGELIN

BIESHEIM AUTREFOIS

PHOTO DE LA CLASSE 1951 / 1952



Photo issue de la collection SCHERTZINGER

En haut à droite : Sœur Rolinde, enseignante et Jeannette BOELLINGER, assistante maternelle.
A l'époque les écoles se trouvaient dans le quartier du Capitole.

ARTICLE DU BIC N°42 DE SEPTEMBRE 1993 : BIENTÔT LA MÉDIATHÈQUE



Crédit photo : Patrick KERBER

Les travaux de construction du nouveau bâtiment qui abritera la bibliothèque, Place de la Mairie, ont repris après la période des congés. L'ouverture est prévue pour le mois de juin.

Le chantier est la partie visible du projet ; un autre travail de titan doit précéder l'ouverture de ce nouvel équipement. Déjà, la bibliothécaire, Madame Annick CHABRIER a été embauchée et a pris ses fonctions le 1^{er} septembre. Elle a pour tâche de participer aux travaux d'agencement et d'équipement et surtout préparer et mettre en place 7 000 ouvrages sur les rayons. Dans le milieu professionnel, on estime à une heure le temps qui est nécessaire pour traiter un ouvrage avant de le mettre en rayon (prise en compte dans l'inventaire, indexage, catalogage, couverture). On peut alors s'imaginer l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir pour la nouvelle employée communale et le personnel qui apportera son aide.

Cette bibliothèque est appelée à devenir, dès son ouverture, médiathèque(*) de secteur. De ce fait, elle bénéficiera d'aides importantes :

- participation du Centre National des Lettres
- prêt d'un stock important d'ouvrages de la Bibliothèque Départementale
- participation du Département aux frais de gestion

On sait que 2 500 livres du Bibliobus sont en permanence en prêt dans les foyers de Biesheim. Une telle information ne laisse aucun doute sur le succès de l'entreprise et le service qu'apportera ce nouvel équipement aux habitants de Biesheim et sa proche région.

* Médiathèque : selon le Larousse : Organisme chargé de la conservation et de la mise à disposition du public de collection rassemblant sur des supports correspondants aux différents médias (bande magnétique, disque, film, papier...)

DOSSIER

GESTION DU PATRIMOINE : RÉNOVATION ET ENTRETIEN DES BATIMENTS



Bandes podotactiles, fil d'ariane, sécurisation des marches, les personnes malvoyantes ont été au coeur des préoccupations des aménagements extérieurs des bâtiments et des espaces. Un travail allant dans la continuité des préconisations de la commission d'accessibilité.

Aménagement PMR à l'entrée de la mairie

Le service dédié à la gestion du patrimoine de la commune assure le bon entretien de tous les bâtiments et espaces communaux : équipements sportif, structures culturelles, les écoles et le périscolaire... tous ces bâtiments nécessitent une attention toute particulière.

● Les écoles : libérées de toute activité, l'été est un moment propice améliorer le cadre de vis de nos écoles ! Réfection de peintures dans les halls, les couloirs... ainsi que la mise en place de films solaires, ont été les travaux votés en Conseil Municipal pour cette année.



Salle des professeurs à l'école élémentaire



Hall de l'école élémentaire

DOSSIER

GESTION DU PATRIMOINE : RÉNOVATION ET ENTRETIEN DES BATIMENTS



Mise aux normes acoustiques de la salle de l'amitié

● Au Capitole : nouvelle porte d'entrée, sanitaires et signalétiques répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite, reprises de peintures extérieures et intérieures, revêtements des escaliers avec des paillettes anti-dérapantes. Une rampe PMR a également été installée au musée et la mise aux normes acoustiques de la salle de l'amitié a été réalisée.

● Bâtiments : les parquets de la salle de l'harmonie et de la salle Saint-Exupéry ; l'ascenseur, les projecteurs LED de la scène du hall des sports ; la rampe d'accès et les escaliers de la caserne des pompiers ; la main courante de l'étage de la médiathèque. Enfin, à son initiative le club de football a aussi contribué aux rénovations avec le nettoyage et la remise en peinture des bancs des gradins.



Rénovation du parquet de la salle de l'harmonie



La porte du Capitole



Les accès de la caserne

CADRE DE VIE

L'HERBE S'AFFOLE À BIESHEIM !

La loi interdit l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques pour les collectivités. Progressivement, la végétation reprend ses droits et s'installe en ville... en particulier sur les trottoirs : l'herbe fait partie de notre environnement urbain.

L'entretien des trottoirs, même s'il appartient au domaine public, relève de la responsabilité de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée, selon les règles de l'arrêté N°20/P2011 du 14 mars 2011.

Avoir une ville propre, c'est l'affaire de tous ; ainsi chaque habitant est acteur de l'image de sa ville et doit, sur son trottoir ou au droit de sa propriété :

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, les emmener en déchèterie ou les composter ;
- Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique ;
- Balayer régulièrement.

A Biesheim le cadre de vie est naturellement agréable, préservons-le.



LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



Le fleurissement près du lavoir

Chaque année les agents du centre technique municipal s'attachent à embellir la commune par le fleurissement des rues et des espaces.

Cette année, le thème retenu était l'orange et le jaune. A noter que les fleurs et plantes sont cultivées par les agents municipaux pour ensuite être assemblées afin de composer des ensembles végétaux adaptés à chaque rue et lieu de la commune.

PLANTATION DE VÉGÉTATIONS ET ÉLAGAGE DES ARBRES ET ARBUSTES



Le propriétaire d'un terrain n'est pas libre de planter de la végétation où il veut ni même de s'abstenir d'élaguer ses arbres et arbustes.

Sachez que par défaut, l'article 671 du Code civil fixe les règles suivantes. Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. Cette distance est de :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ;
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Selon une jurisprudence bien établie :

- la distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc ;
- la hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de l'arbre, arbuste ou haie ;
- la hauteur limite de l'arbre est celle maximale autorisée après repousse ;
- si l'arbre a atteint la hauteur de 2 mètres, plus de 30 ans avant la date de sa saisine du Tribunal, alors la prescription trentenaire est acquise.

RÉNOVATION DES AIRES DE JEU

Toutes les structures de jeux du city parc, au nord de la commune, ont été rénovées. En effet, la ville entretient régulièrement ces éléments qui sont en proie aux intempéries et malheureusement au vandalisme.



Les jeux pour les ados

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DE LA VOIE ROMAINE

Une palissade autour des conteneurs PAV (point d'apport volontaire) de la voie romaine a été installée au courant du mois de septembre.

Cette structure, en gabions et mélèze, permet de limiter l'envol des déchets de type papiers et plastiques dans les espaces verts communaux et les jardins privatifs à proximité. La commune a financé cet aménagement, en accord avec la Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach.



L'envol des déchets maîtrisé

URBANISME : QUELQUES RAPPELS

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser à la mairie :

- Pour un permis de construire : une déclaration d'ouverture de chantier (DOC) pour signaler le commencement des travaux et une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).
- Pour une déclaration préalable : une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Ces déclarations sont obligatoires et doivent être transmises dès le commencement des travaux et à l'issue des travaux.

A noter également :

Votre autorisation d'urbanisme est périmée si les travaux n'ont pas débuté dans les 3 ans suivant la délivrance de l'arrêté ou si les travaux sont interrompus durant plus d'un an. Cependant, il est possible de demander une prolongation de votre autorisation pour une durée de 1 an. Cette prolongation peut être demandée deux fois.

DES CONTENEURS ET LOCAUX ÉLECTRIQUES HAUT EN COULEURS !

Dans le cadre de son programme de customisation des conteneurs aériens, la communauté de communes Pays Rhin Brisach a remplacé le conteneur multimatériaux rue de la Fabrique. Un conteneur a été customisé par les élèves du collège de Volgsheim en juin dernier. Une manière ludique et créative de lier l'art au développement durable pour les jeunes collégiens.



La commune continue d'entreprendre la décoration des transformateurs électriques. Actuellement c'est celui de la rue des Carolingiens / rue d'Oedenbourg qui est customisé en référence à l'époque gallo-romaine. On se souvient aussi de celui de la rue des sources dans le style d'une épicerie alsacienne ou encore le Krotaloch, rue des Muguets sur le thème des bateliers. Nous vous invitons à vous balader dans le village pour re-découvrir tous les transformateurs customisés.



ASSOCIATIONS

La halte nautique



FORMATIONS PERMIS BATEAU À BIESHEIM

L'association Rhône au Rhin Plaisance de BIESHEIM organise régulièrement des formations pour tous les permis bateau à la Halte Nautique (au bord du canal) à Biesheim. Formations proposées dans un cadre associatif et très convivial :

- Option Côtière (mer)
- Option Eaux Intérieures (fluvial)
- CRR (Certificat restreint de radiotéléphoniste)
- Extension Hauturière (mer)
- Extension Grande Plaisance (permis péniche) : passage du permis péniche possible tous les mois. Sur le site : <http://www.rhone-rhin-plaisance.fr> vous pouvez consulter notre charte qualité, des précisions pour les différentes formations et les commentaires laissés par les membres ayant suivi les formations permis.

Comment y accéder : Route EDF - D52 au Nord de la station TOTAL et des étangs de Biesheim 68600, 1ère petite route au nord des étangs, suivre le fléchage Rhône au Rhin Plaisance.

Contact pour les permis : Joël Clog 06 87 60 05 65 ou André Simon 06 84 89 19 65

RHENANIA ALLIANCE, GROUPE DE DANSE FOLKLORIQUE ALSACIEN

Née en 1983 de la fusion entre l'accordéon club "Rhénania 63", créé en 1963 par Mr François Heitzmann et de la section de danse folklorique créée 10 ans plus tôt, Rhénania Alliance rassemble des danseurs et des musiciens de tout âge qui souhaitent maintenir le folklore et perpétuer les traditions alsaciennes.

Présente dans les manifestations locales, nationales et internationales, l'association s'engage pleinement à prouver qu'au-delà des frontières, la culture, la tradition et la musique tissent des liens d'amitié entre les peuples.

Ses membres ont fait leur rentrée. Petits et grands sont ravis de chauffer à nouveau le parquet de danse. Les répétitions ont lieu les vendredis soirs à 20h30 pour les adultes, mais si tu as entre 3 et 14 ans tu peux rejoindre les jeunes danseurs les mercredis après-midi à partir de 17h00. Nous serons ravis d'accueillir petits et grands, et ainsi agrandir nos rangs !

Contacts : 06 21 05 74 77
rhenania.alliance@gmail.com
[facebook.com/rhenaniaalliance/](https://www.facebook.com/rhenaniaalliance/)



Les jeunes danseurs

LA COMMUNE MOBILISE SES ASSOCIATIONS

Avec la crise sanitaire qui perdure, force est de constater que le fonctionnement associatif notamment les pratiques sportives et les activités festives, a été bouleversé.

Pour impulser un nouvel essor à la vie associative biesheimoise, la municipalité a souhaité instaurer un partenariat avec l'ensemble de ses associations et proposer un projet pour l'avenir, en les conviant à une réunion le 4 septembre dernier.

Dans le cadre de ce dialogue, la commune a lancé une campagne de récolte d'informations afin d'organiser l'attribution de subventions et d'épauler humainement et matériellement toutes les initiatives.



La commune avait invité toutes les associations

L'équipe de France aux J.O.



VOLLEY

Plusieurs sports collectifs (le volley, le hand et le basket) ont été médaillés au J.O. de Tokyo.

La médaille remportée par le volley est d'Or et elle amène la lumière sur ce sport. Elle n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un travail à tous les niveaux.

Oui, **TOUT COMMENCE DANS UN CLUB** : l'apprentissage, la formation, la compétition, la pratique loisirs, le plaisir d'être et de jouer ensemble.

Le Club de Biesheim participe à son niveau à cet édifice sportif en formant des jeunes depuis plus de trente ans. Nombreux poursuivent au sein de notre structure, d'autres sont parties renforcer les clubs régionaux pour des compétitions de niveau national.

Si cette pratique sportive vous tente, notre club accueille les sportifs de tout âge, ainsi que les adultes désirant pratiquer ou étant prêts à encadrer.

Contact : 03 89 72 82 25 - philippe.bisel@orange.fr



BIENVENUE CHEZ LES ARBORICULTEURS

L'association d'arboriculture souhaite accueillir de nouveaux membres ; son but premier est d'entretenir le verger communal de la Schantz qui fait partie du patrimoine naturel et paysager de la commune.

L'association propose également des démonstrations de taille d'arbres et des séances de travail avec les enfants des écoles de Biesheim.

Renseignements :
biesheim.fr rubrique associations

Le verger de la Schantz



ACTION SOCIALE

LA BANQUE ALIMENTAIRE DU 15 AU 26 NOVEMBRE : MOBILISONS-NOUS !

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin assure, depuis de nombreuses années, la récolte gratuite de denrées alimentaires auprès de nombreux partenaires.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Biesheim s'associe à cette opération annuelle en organisant, dans ses locaux place de l'Eglise, une collecte de denrées alimentaires non périssables ainsi que de produits d'hygiène (gel douche, savon, shampoing, dentifrice, etc...).

Les denrées pourront être déposées dans le hall du CCAS, du lundi 15 au vendredi 26 novembre 2021 de 8h à 16h30
Merci de votre générosité.



Banque Alimentaire
du Haut-Rhin

PÔLE MÉDICAL GEORGES LASCH : PERMANENCE DES INFIRMIERS

Comme annoncé dans notre précédente édition du MAG, les infirmiers du cabinet "Les Remparts" pratiquent désormais au nouveau pôle médical, toujours à Biesheim, place Georges Lasch, en face de la pharmacie, dans les locaux de l'ancienne poste. Du lundi au vendredi de 8h à 8h30, les infirmiers effectuent tous types de soins comme les prises de sang ou encore les pansements. **Renseignements, tous les jours de 8h à 20h : 03 89 72 57 69**



Les locaux de l'ancienne poste rénovés

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE MARIAGE : 18 COUPLES À L'HONNEUR

Chaque année, la municipalité honore les couples à l'occasion de leurs grands anniversaires de mariage. Le traditionnel repas qui rassemblait les amoureux, entourés du conseil municipal, a eu lieu le 2 octobre dernier, au restaurant Groff.

Noces de platine : 70 ans

André et Valérie ROSSELOT

Noces d'orchidée : 55 ans

Claude et Marie DONNEZ

André et Claudie PIN

André et Josiane REYMANN

Bertrand et Marie-Jeanne FERDER

Gérard et Colette COLLINET

Maurice et Françoise BULACH

Georges et Marie-France TRESCHER

Jacques et Rose KENTZINGER

Noces d'or : 50 ans

Bernard et Marinette KRYSA

Michel et Evelyne AK

André et Marie-Thérèse COHU

Robert et Marie-Reine SIEBER

Claude et Raymonde METZGER

Gilbert et Annie KRETZ

Joseph et Dominique OBERLE

Jean-Marie et Colette PETERMANN

Mario et Nicole LUCCHESI

infos CCAS

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et sur rendez-vous les après-midi.

Vous pouvez vous y rendre pour toutes vos démarches liées à l'action sociale et solidaire.

Détail des permanences et des structures à vocation sociale sur **biesheim.fr**

rubriques vivre-a-biesheim
services-sociaux

CONTACT

CCAS

1 rue des Capucins
68600 Biesheim

03 89 72 01 52

GRANDS ANNIVERSAIRES

Retrouvez à nouveau la rubrique : les grands anniversaire du trimestre. Apparaissent dans la liste, les personnes de 75 ans, puis toutes celles qui ont 80 ans et plus.

OCTOBRE

02/10/1941	SCHUTZ Marie-Thérèse née WATRE	80 ans
03/10/1939	BOELLINGER Françoise née MERTZ	82 ans
03/10/1936	HAUMESSER Marie-Thérèse née WITZ	85 ans
04/10/1936	STENTZ Marie-Lucienne née MULLER	85 ans
05/10/1934	WEBER Renée née BLAISE	87 ans
05/10/1926	CEDOLIN Mattia	95 ans
10/10/1923	PRELY Marcelle née GAUTHIER	98 ans
11/10/1937	DA CUNHA PEREIRA Renée née VAN LOON	84 ans
17/10/1946	EGENSPERGER Jean-Claude	75 ans
18/10/1946	BAUMANN Daniel	75 ans
20/10/1946	REYMANN André	75 ans
21/10/1946	DONNEZ Marie-Simone née BOZIER	75 ans
25/10/1925	JACOBEE Marie-Louise née CHARREYRE	96 ans
25/10/1934	STENTZ Gabriel	87 ans
30/10/1939	EGENSPERGER Marie Louis	82 ans

NOVEMBRE

04/11/1946	LIZE Alain	75 ans
10/11/1941	KRETZ Lili née LERCH	80 ans
11/11/1935	GAY Georges	86 ans
16/11/1938	GONCALVES Eduardo	83 ans
18/11/1929	WASSMER Marie-Louise née BIELLMANN	92 ans
22/11/1939	WASSMER Kilian	82 ans
30/11/1935	PETER André	86 ans

DECEMBRE

01/12/1939	WANTZ Antoinette née NISSLE	82 ans
03/12/1932	MOUNOT Micheline née RICHART	89 ans
14/12/1941	CHALEIX Christian	80 ans
14/12/1939	HANSEN Edith née KORBNER	82 ans
14/12/1939	VOEGELI Jean-Paul	82 ans
15/12/1938	GEORG Alice née HAWECKER	83 ans
16/12/1937	MULLER Madeleine née REMETTER	84 ans
18/12/1940	MORONI Monique née ZUCZEK	81 ans
20/12/1934	ARNOLD Marie née ROUDOT	87 ans
20/12/1926	WEHRLE Anne née VOGEL	95 ans
30/12/1941	HETTICH Robert	80 ans
31/12/1946	MULLER Sylviane née DICKELMANN	75 ans

Vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique ? Dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données, la commune s'engage à ne pas divulguer vos informations personnelles, n'hésitez pas à vous signaler à l'accueil de la mairie au 03 89 72 01 40 ou mairie@biesheim.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

25/06/2021 DO NASCIMENTO Luiza
Fille de DO NASCIMENTO Filipe et de DENIS Sandrine

16/07/2021 KHEIDOUS Naïm
Fils de KHEIDOUS Riad et de FREYMANN Sabrina

26/07/2021 REITHINGER Joséphine
Fille de REITHINGER Fabrice
et de PERRÈVE-GENET Clémentine

04/08/2021 MEYBLUM Aurèle
Fils de MEBOLD Steeven et MEYBLUM Sabrina

21/08/2021 WEBER Milo
Fils de WEBER Justin et COMBETTE Elodie

22/08/2021 PERIO Ambre
Fille de PERIO Gaël et HAAS Nelly

09/09/2021 GODINHO Élone
Fils de GODINHO David et JANS Elodie

MARIAGES

03/07/2021
LESTIN Jérôme et VILMAIN Christel

10/07/2021
DUFAY Stephen et FREYTAG Camille

24/07/2021
PEUPLE Frédéric et MEYER Séverine

11/09/2021
WAGNER Jordan et KOKÛS Tulay

DÉCÈS

12/08/2021 BUEB Sigrid, née BRAUNER
20/08/2021 BANDEL Raymond

MAG N°24 - Automne 2021 - Directeur de la publication : Gérard HUG, Maire - Comité de rédaction : Lionel KRETZ, Séverine DONZEL, Anthony DURAND, Victor REIN, Martine ECKLE, Céline PETITGENAY.

Crédits photographiques : ville de Biesheim, Mars Rouge, Twitter (Mars Wrigley), Patrick KERBER, Collection Schert-zinger, L'opinion indépendante, Télévision Locale de Biesheim, Pixabay, associations de Biesheim.

Document réalisé par le service communication de la ville de Biesheim - Édité à 1400 exemplaires par l'imprimerie MOSER à Niederhergheim sur papier 100% PEFC Certified - Dépôt légal : Bibliothèque nationale de France, octobre 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique.

VILLE DE BIESHEIM



13 Grand'Rue - F-68600 BIESHEIM ● 03 89 72 01 40 ● biesheim.fr



LIVRE ET NOUS

Portage de documents à domicile



La Médiathèque de la ville de Biesheim propose ce service gratuit qui est assuré par les bénévoles du club Média. Ils apportent à votre domicile livres, CD, DVD que vous aurez choisis préalablement.

POUR QUI ?

- 1 service gratuit pour les personnes à mobilité réduite et/ou en difficulté
- 2 seniors, personnes en situation de handicap, en longue maladie, en congé maternité, sans véhicule...
- 3 sur le territoire du Pays Rhin-Brisach

COMMENT ?

- 1 Contactez-nous pour prendre rendez-vous : 03 89 72 01 56 ou mediatheque@biesheim.fr (possibilité de parler en alsacien ou allemand)
- 2 Rendez-vous à votre domicile pour définir vos goûts de lectures, films, musiques
- 3 Calendrier des visites établi conjointement

PAR QUI ?

Le club Média est composé de bénévoles qui ont à coeur de partager leur passion de la lecture et souhaitent s'impliquer dans le développement et le dynamisme de la médiathèque.